

Le réaménagement des abords de la Cité sociale Volta a été étudié dans le cadre de "l'Accord de Coopération du 15-09-1993 et ses avenants" conclu entre l'Etat Fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale en vue de favoriser le rôle de la Région et qui prévoit entre autres des interventions sur les abords des cités sociales.

Le fil conducteur du réaménagement des 4 sites de la Cité sociale Volta à Ixelles est de favoriser la rencontre entre les habitants, d'améliorer le quotidien des locataires (en améliorant leur environnement) et de réouvrir ces sites actuellement peu ou mal utilisés.

Le projet prévoit la réalisation d'un jardin collectif, de plusieurs jardins familiaux d'un espace de détente et les abords de l'immeuble Relais II.



1. Le JARDIN COLLECTIF

Le parc à conteneurs va devenir un jardin collectif où la rencontre des personnes âgées pour la plupart, sera favorisée par la création d'une zone plurifonctionnelle (un espace en dolomie, permettra entre autre de jouer à la pétanque) et de terrasses sous une pergola semi-couverte où pousseront les plantes grimpantes.



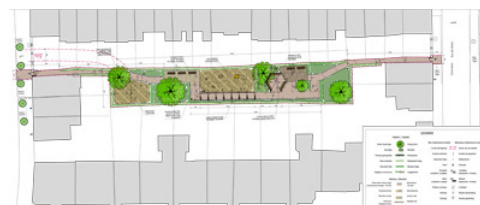
2. Les JARDINS FAMILIAUX

L'unique potager de la rue Volta sera transformé en plusieurs potagers (Jardins familiaux) accessibles aux locataires désireux de jardiner.



3. L'ESPACE DETENTE

L'ancien séchoir va devenir un espace de détente pour les adultes et un espace de découverte et de jeux pour les plus jeunes.



4. L'ESPACE RELAIS II

Les abords de l'immeuble "Relais II" seront revégétalisés afin de créer une nouvelle dynamique autour du bâtiment. Les pelouses surélevées (par des murets), mettant en valeur le bâtiment, seront conservées et plantées de parterres de graminées et d'arbustes taillés (en forme de cylindre de hauteurs différentes).